

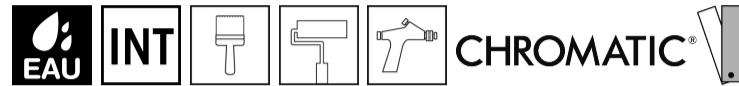
LÉGENDE



Définition

- Peinture intérieure vinylique en phase aqueuse d'aspect mat pour murs & plafonds, dotée de la technologie High Opacifying* qui confère aux produits une opacité inégalée en une couche sans impression.

* Haute opacité.



Destination

- Intérieur : Neuf et entretien.
- Murs et plafonds.
- Pièces sèches.
- État de finition B (selon préparation du support).

Propriétés

- Opacité extrême.
- Monocouche sans impression.
- Gain de temps sur chantier.
- Lessivable Classe 1.

Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<p>Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a : 30 g/L) Ce produit contient au maximum 8 g/L de COV Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et diluants éventuels préconisés
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Certificat M1 : Classification à hautes exigences concernant les émissions des matériaux de construction utilisés pour les résidences domestiques ou les espaces professionnels LÉGENDE est éligible aux certifications : LEED®, HQE™, BREEAM® Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.seigneurie.com Déclaration environnementale consultable sur : www.declaration.environnementale.gouv.fr
■ Production	<ul style="list-style-type: none"> Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : www.quickfds.fr ou www.seigneurie.com

Caractéristiques générales

Aspect en pot	Masse volumique	Rendement
Onctueux.	Blanc : $1,51 \pm 0,03 \text{ kg/dm}^3$ (norme EUR PL 004).	6 à 7 m^2/L
Aspect du feuil sec	Extrait Sec	Conditionnement
Mat.	En poids (norme EUR PL 005) : $57 \pm 2 \%$. En volume (théorique) : $39,4 \pm 2 \%$.	1 L - 3 L - 15 L
Brillant spéculaire	Temps de séchage	Conservation
< 2 % sous 85°.	2 h	24 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé. Conserver à l'abri du gel et des fortes températures. Utiliser rapidement après ouverture.
Teintes	Temps de recouvrement	
Blanc et teintes pastel du nuancier Chromatic®.	Si besoin : 6 h	

LÉGENDE

Résistance à l'abrasion humide

- Norme NF EN 13300 : Classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 cycles).
- Lessivable.

LÉGENDE

MISE EN ŒUVRE

Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision des joints ■ Époussetage 		
Plâtre et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Brossage ■ Égrenage ■ Époussetage 		
Mortier de ciment et dérivés		-	1 couche de LÉGENDE
Anciens fonds adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lessivage ■ Ponçage ■ Époussetage 		
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"> ■ Grattage ■ Lessivage ■ Rinçage 		

Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 65 %.
- En cas d'anciens fonds très contrastants et/ou de support très poreux, 2 couches peuvent être nécessaires pour l'obtention d'un résultat optimal.
- Il est recommandé d'appliquer la peinture en croisant afin de faciliter l'obtention d'une opacité optimale.

LÉGENDE

Application

Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 14 mm, pistolet.

Dilution

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

À l'eau ou au solvant si le produit a séché.

Caractéristiques réglementaires

Classification

NF T 36-005 Famille I - Classe 7a2.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse non soumis à étiquetage.

Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.